cnav
Chambre neuchâteloise
d'agriculture et de viticulture

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale

Vendredi 4 avril 2023 à 10 h 15, aux Geneveys-sur-Coffrane

Présidence	M. Stéphane Rosselet
Participants	53 membres avec droit de vote 12 représentants des organisations membres avec droit de vote 10 invités 6 membres d'honneur 2 représentants de la presse
Excusés	24 membres, membres d'honneur et invités
Secrétaire du jour	Mme Josée Sandoz

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1er avril 2022
3. Rapports :
   - 3.1 de la présidence
   - 3.2 de la direction
4. Rapports financiers :
   - 4.1 comptes 2022
   - 4.2 des vérificateurs de comptes
   - 4.3 budget 2023
5. Elections complémentaires d'un vérificateur-suppléant
6. Intervention de M. Laurent Favre, Conseiller d'Etat
7. Divers

---

1. Ouverture

Le président souhaite la bienvenue à chacun. Il salue les invités, les membres d'honneur, les représentants des associations membres, les membres et la presse. Il mentionne quelques invités excusés. La liste des excusés est en possession du secrétariat.

Sans remarque, l'ordre du jour proposé est adopté et l'assemblée se poursuivra comme prévu.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1er avril 2022

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 de la présidence

M. S. Rosselet revient sur l'année 2022 en commençant par évoquer la sécheresse et les mesures prises sur le canton avec notamment l'exonération de la taxe pour l'arrosage. Il rappelle que le plan climat a été validé par le Grand Conseil. Il mentionne la rencontre avec l'Ofag concernant la politique agricole et la mise en œuvre de certaines mesures parfois difficiles à appliquer pour les praticiens. Un point a eu lieu concernant la gestion des lisières de forêt avec ProNatura, la CNAV, le SAGR et le WWF, un groupe de travail sera probablement mis sur pied.

Il revient plus en détail sur la commission loup et la loi sur la chasse. La commission qui comprend le SFFN, le SAGR, ProNatura, le WWF et la CNAV se réunit quelques fois par année. Il présente des graphes montrant la présence du loup en Suisse qui est en forte hausse. En 2023, on a 18 meutes et 5 meutes transfrontalières, cela représente 240 loups. Une initiative a été lancée par des pro-loups, le délai est au 8 avril pour recueillir les signatures. Il rappelle que le loup est maintenant présent partout. Actuellement, nous commençons à trouver des scientifiques qui voient les effets négatifs de la conquête du loup sur l'agriculture, le tourisme, dont un biologiste grison. Si la nouvelle loi sur la chasse passe, les permis seront délivrés en quelques jours. Il rappelle que nous n'avons pas encore de cas avérés sur le canton. Il mentionne sur les conditions indispensables pour qu'un dommage loup soit indemnisé.

Le président rappelle les 125 ans de l'USP à Berne avec des pommes de terre de tous les cantons qui ont constitué à un roesti géant.

Il revient sur la 5ème sélection du Gruyère avec M. Tinguely de la Côte-aux-Fées comme vainqueur. Nous avons 10 fromageries sur 15 qui sont habituellement sélectionnées grâce à leurs bons résultats.

Mme N. Stauffer, vice-présidente, indique que l'UPN compte 727 membres. La 80ème assemblée a eu lieu l'an passé aux Planchettes. Mme Marlise Baur a terminé son mandat après 13 ans de présence au comité. Elle aborde ensuite les activités 2022 avec la mobilisation pour combattre l'initiative contre l'élevage intensif, les cours, l'action "le lait à la pause", la participation à Fête la Terre et un stand au village des vignerons de la Fête des Vendanges. Le site internet a été remanié. Concernant l'USPF, qui est l'une des plus grandes associations féminines, elle a fêté ses 90 ans d'existence. Elle a lancé une campagne de recrutement pour les associations cantonales l'an passé. La campagne "Prendre ses responsabilités. S'équiper pour la vie" est très fructueuse. L'intérêt pour la formation de paysanne suscite un grand engouement avec parfois des listes d'attente. 2022 a été marquée par de nombreuses questions et discussions autour des assurances sociales et la faîtière a contacté les parlementaires pour leur faire part de ses exigences en matière d'amélioration concrètes pour les femmes et les personnes à bas revenus. Mme Stauffer annonce la tenue de l'assemblée générale des déléguées délocalisée dans le canton en 2024.

M. A. Gerber, vice-président, revient sur l'année viticole 2022. La viticulture fait pleinement partie de l'agriculture neuchâteloise. Il rappelle les sélections cantonales 2022. L'IVN a mandaté Objectif NE concernant la viticulture pérenne pour les années à venir. Le rapport n'est pas encore disponible. Un projet de fusion des différentes associations viticoles devrait voir le jour d'ici l'été après des années de travail. La récolte 2022 a été généreuse et de qualité, mais ne permettra pas de refaire les stocks. Merci à NVT pour leurs bonnes idées et leur travail malgré le petit budget à disposition. Il souhaite une bonne année viticole et agricole à chacun.

3.2 de la direction

M. Y. Huguelit aborde les activités principales 2022. Le marché de la viande fonctionne relativement bien. Au niveau de l'enseignement, l'activité est toujours plus importante. Il rappelle la mise sur pied d'un cours de formation bûcheronnage nouvelle formule qui connaît un beau succès. Il revient sur la votation sur l'élevage avec la production de trois vidéos via Impactmédia et ArcInfo. Cela a permis d'atteindre de nouvelles personnes. Les résultats des vues sont très satisfaisants. Des newsletters ont aussi bien fonctionné toujours en collaboration avec ArcInfo, ainsi qu'un live chat. Il remercie les membres pour leur investissement lors de cette campagne. La prochaine votation touchera la biodiversité et nous allons préparer le terrain.

La journée Agro-CNAV a eu lieu sur les exploitations Besancet et Haussener. Pour les activités de la direction, il y a eu les séances pour la mise en place de l'Iv Pa 19.475. Il regrette que les mesures ne soient pas plus adaptées à la pratique. L'Ofag a beaucoup de pressions de la part de l'Ofev. Nous avons combattu les 3.5 %, qui seront mis en œuvre en 2024. La collaboration avec le canton est excellente et le soutien suit.

Il revient sur la pénurie énergétique. L'USP a développé un bon document. Il rappelle que les risques demeurent en particulier horizon 2025 en regard des décisions de l'UE. Nous mettons sur pied des bilans énergétiques Agri-Peik.

Concernant les déchets et la gestion des chiens dans les prés, il remercie M. Gobat pour le rappel qui a été fait à tous les propriétaires de chien. Nous avons eu une discussion avec les Ponts & Chaussées pour ramasser les

déchets aux abords des routes. Une date en mai ou juin sera fixée et un point presse aura lieu pour sensibiliser la population.

4. Rapports financiers

4.1 Comptes 2022

Le directeur commente rapidement les comptes 2022 en ne détaillant que certains postes. Il rappelle qu'ils ont été contrôlés par la fiduciaire. Il en ressort un chiffre d'affaires de CHF 2,275 millions de francs pour un total de charges de CHF 2,266 millions, ceci après provisions qui s'élèvent à fr. 40'000.-. La dotation provision se répartit avec fr. 30'000.- pour le poste "Votations à venir" et fr. 10'000.- pour soutenir l'UPN lors de l'organisation de l'assemblée des déléguées de l'USPF qui n'a pas eu lieu dans le canton depuis 30 ans.

La dissolution provision (fr. 29'051.05) concerne les postes "Manifestations" pour fr. 10'345.05, "Provision votations" pour fr. 15'000.- et "Provision initiative sécurité alimentaire" (fr. 3'706.-). Le bénéfice est donc de fr. 9'402.02.

M. Y. Huguelit prend ensuite le bilan également poste après poste. Il rappelle que pour la Raiffeisen, il y a une provision de fr. 200'000.- en cas de non-paiement d'un marchand.

4.2 des vérificateurs de comptes

M. Oppliger lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

Les membres acceptent les comptes à l'unanimité.

4.3 Budget 2023

M. Y. Huguelit commente le budget 2023. Ce dernier est estimé à CHF 2'113'960 de charges pour CHF 2'216'573 de produits, soit un léger bénéfice de fr. 2'613.- projeté.

Le budget est accepté par les membres à l'unanimité.

5. Elections complémentaires d'un vérificateur suppléant

M. Y. Huguelit annonce que M. Raphaël Oppliger est sortant.

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2023 se composera de MM. Cédric Barben, Olivier Porret et Bastien Oppliger vérificateurs, M. Christophe Simon-Vermot vérificateur-suppléant. Un deuxième vérificateur-suppléant est recherché.

M. Yaël Brunner est proposé et élu vérificateur-suppléant pour l'exercice 2023 par acclamation.

6. Intervention de M. Laurent Favre, Conseiller d'Etat

M. L. Favre remercie les membres pour leur engagement à travailler à l'auto-approvisionnement du pays en particulier en regard de l'actualité. Il se réjouit de la bonne collaboration entre son département et la CNAV. Il félicite le directeur pour sa nomination en tant que président d'Agir et M. Sébastien Cartillier pour son retour dans le canton à la tête du CPNE. Il présente un Powerpoint se concentrant sur les objectifs de la politique agricole cantonale et le plan climat cantonal.

Concernant les objectifs de la politique agricole, les pressions politiques aux Grand Conseil sont très fortes émanant des partis plutôt verts. Nous devons répondre à ces inquiétudes. Le rapport sur la qualité des eaux est en traitement au Grand Conseil et donne des détails sur les défis à venir. Cependant, la qualité des eaux dans le canton est bonne et cela grâce à une agriculture responsable. Il aborde les crédits d'améliorations structurelles et revient sur ce qui a été obtenu et réalisé dans le cadre des crédits 2015 et 2019. Il rappelle que plusieurs fromageries ont fait l'objet d'assainissements suite à un travail qui s'étend sur une dizaine d'années. L'étape quadriennale, en travail actuellement, sera utilisée pour promouvoir les améliorations structurelles durant les année 2024 à 2027. Le Conseil d'Etat veut continuer à soutenir notre agriculture.

Sur le plan climatique, nous voyons des pénuries d'eau, une forêt et un encépagement qui doivent s'adapter, la violence des éléments. Il était indispensable de mettre sur pied un plan climat cantonal. Ce dernier est prévu pour une période de 5 ans. Il comprend 2 volets : réduction du CO_2 et adaptation. Le but est une neutralité carbone en

2040. L'agriculture émet 14 % de CO_2 par année. Notre spécificité est d'avoir deux grandes usines, la cimenterie et la raffinerie. Si on déduit ces deux usines, nous sommes dans la moyenne suisse. Il présente les ambitions de réduction et les mesures déjà en déploiement, ainsi qu'un état des lieux au niveau des émissions de CO_2 actuelles. Il mentionne ensuite les nouvelles mesures du plan climat, en particulier l'objectif d'augmenter l'assainissement des bâtiments et de couvrir 70 % des grandes toitures. Il aborde les objectifs fixés pour l'agriculture, soit une diminution des émissions de GES de 40 % d'ici à 2040 et une anticipation des changements climatiques en vue de s'y adapter tout en maintenant la production. Il donne 10 mesures prévues pour l'agriculture.

Nous voulons une offensive photovoltaïque, nous avons encore du potentiel. Nous voulons des facilitations pour la mise en œuvre d'agrivoltaïsme.

M. A. Gerber revient sur le souhait de la Confédération de réduire les budgets, qu'en est-il pour l'agriculture ? Est-ce qu'il y aura les mêmes pressions ? Est-ce que le canton aura le moyen d'assumer ?

M. S. Rosselet explique que la Confédération aimerait baisser les paiements directs de 2 % linéaire. Le secteur agricole n'a eu aucune augmentation en 20 ans. Il y aura des débats.

M. L. Favre n'a pas d'information de réduction dans le domaine énergétique. Nous devrons faire des efforts, mais ces demandes vont beaucoup trop loin. Le Parlement va faire son travail. Il remarque cependant que la Confédération se doit d'avoir des finances saines, ce qui demande des efforts. On fait de fortes annonces, mais à la fin, il y a toujours des compromis.

Suite à une question, M. L. Favre indique que nous consommons toujours plus d'électricité. La transition du thermique sur l'électrique est juste, nous devons produire plus d'électricité, mais renouvelable. L'hydrogène pourrait être une réponse en particulier en regard du stockage.

Le président rappelle que même après 2050, les énergies fossiles ne seront pas interdites.

M. Ph. Wälti s'inquiète du prix obtenu par les agriculteurs concernant l'énergie photovoltaïque. Il n'y a pas de garantie sur la durée. Il trouve que plus que des aides au départ, il faudrait des garanties à plus long terme. Les groupes énergétiques devraient faire un gros effort pour venir à la rencontre des exploitants.

M. L. Favre rappelle la rémunération à prix coutant. Beaucoup de projets sont encore en planification car plusieurs voient la rentabilité. Il pense que pour avoir un bon développement, il faut avoir un prix de l'énergie qui permette de faire des investissements. Un prix plutôt stable permettrait effectivement d'être plus à l'aise dans les prochaines années.

7. Divers

Le président tient à féliciter MM. Thomas Lehmann et Patrick Jäggi pour leur participation aux SwissKills, Mmes Laetitia Darbellay et Candice Lecomte pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne et Mme Justine Von Gunten pour l'obtention du brevet fédéral d'agricultrice ainsi que MM. Florian Dreyer, Kevin Girardin, Mathieu Pellaton, Colin Schwab et Laurent Stauffer pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.

M. P.-Y. Nicolet explique que son exploitation rencontre de gros problèmes depuis 2003 déjà et que depuis 2014, ils étudient cela avec le groupe E très régulièrement. Il pense que les antennes relais produisent des problèmes chez lui par le sol. Il présente des vidéos montrant les dégâts sur son bétail à cause des courants vagabonds. Durant une semaine en octobre 2022, la situation s'est complètement retournée, période durant laquelle était implantée l'antenne aux Ponts-de-Martel. Il se demande si l'autre était déconnectée durant cette période, mais n'a pas obtenu de réponse. Les rayons non ionisants ont été contrôlés. Il aimerait 7 jours sans les antennes.

M. S. Rosselet remercie pour le témoignage. Il y a les antennes, il y a les conduites d'eau. Il se demande que faire.

M. L. Favre relève que cette situation est terrible, il conseille d'approcher les services de l'énergie et de l'environnement.

Le directeur indique avoir déjà contacter M. Favre et son service. Il aimerait que tous les contrôles soient faits avant de contacter les opérateurs.

M. R. Béguin explique qu'il veut éradiquer le loup. Le loup ne craint pas l'homme. La non gestion du loup actuelle est une aberration. Des éléments ne sont pas pris en compte : c'est la 1ère fois que le loup revient sur une terre aussi densément habitée. Les agriculteurs sont seuls pour lutter contre le loup, dans le temps, c'était l'agriculteur et tout son entourage qui chassait le prédateur. Le bétail fait partie de la famille des exploitants. Les dédommagements ne sont rien en vue des dégâts collatéraux. Cette situation est scandaleuse. Il revient sur l'information selon laquelle un parc à loups seraient en projet à la Chaux-de-Fonds.

M. L. Favre répond que la loi fédérale se doit d'être appliquée. Le Conseil d'Etat aimerait plus de compétences pour réguler les meutes, mais doit se conformer au droit fédéral. La généralisation de la présence du loup dans les zones urbaines pourrait nous aider. Il confirme le projet chaux-de-fonnier de parc de loups en collaboration avec l'université. Il y a de nombreuses conditions à remplir, le SCAV est aussi concerné. Les exigences ne sont pas simples. À la fin, ce sera de compétences communales.

Concernant les attaques au niveau la biodiversité, M. S. Rosselet remarque que ce n'est pas évident de mettre une tribune libre dans ArcInfo ou d'autres journaux. C'est difficile de communiquer. Il faut arriver à accrocher le public. Les articles de l'Agri ne passent pas dans les autres journaux.

M. Y. Huguelit explique que lors des élections cantonales, nous avions fait le tour des groupes parlementaires. Dans certains partis, il n'y a plus beaucoup de relais de la branche. Nous avons des gens dans une idéologie de l'agriculture et qui restent sur leurs positions.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h45.

La secrétaire : Josée Sandoz